

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection de la marque ERGOS référence: **398702**

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN ISO 21420:2020, EN 388:2016+A1:2018 & EN16350:2014
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 0075/021/162/03/25/0600 du 20 03 2025 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CENTRE TECHNIQUE CUIR CHAUSSURE MAROQUINERIE CTC
Parc Scientifique Tony Garnier 4 Rue Hermann Frenkel
69367 LYON CEDEX 07

Fait à Saint Priest, le 03 Juillet 2025

Signé par et au nom de RG SAFETY
Audrey GIBOULET
Responsable Homologation MDD

A. GIBOULET



GROUPE RG

817 rue Nicéphore Niepce • ZAC de la Fouillouse • 69800 SAINT-PRIEST
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 • FAX +33 (0)4 72 23 71 98

RG SAFETY capital 16 342 937,00 €

RCS LYON 420 625 394

SIRET 420 625 394 00069

• APE 4669 B

N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394